

Profil de poste

Un Directeur général adjoint (H/F) DGA responsable du Pôle Aménagement Environnement et Transports Emploi fonctionnel

Votre mission

Sous l'autorité du Directeur Général des Services, vous participez au sein de l'équipe de direction générale à l'élaboration des choix stratégiques de la communauté d'agglomération et au pilotage des services communautaires, dans le cadre de la mise en œuvre d'une démarche devant aboutir à un nouveau projet d'administration.

Vous dirigez le pôle Aménagement Environnement et Transports qui regroupe les compétences qui permettent à l'agglomération et ses communes, dans le cadre de conventions, de conduire les missions qui concourent à l'aménagement du territoire.

Cinq directions constituent le pôle et permettent de mener à bien les missions d'aménagement du territoire :

- la direction du droit des sols élabore en amont les documents d'urbanisme pour le compte des communes (PLU) dans le cadre de conventions.
En aval et sur la base des documents qu'elle élabore, elle instruit les autorisations de construire pour le compte des communes.
- la direction de l'urbanisme opérationnel conçoit et conduit en régie pour l'agglomération et pour les communes les opérations d'aménagement parmi lesquelles une quinzaine de zones d'aménagement concerté sont en cours.
- la direction de l'habitat, du foncier et du patrimoine élabore les supports de la politique foncière, les conventions avec l'EPF et les communes, de la politique de l'habitat au travers du PLH. Elle anime les outils mis en place pour ces missions notamment l'espace info-habitat ; elle assure la gestion administrative du patrimoine et de l'immobilier.
- la direction des transports et des déplacements met en œuvre le PDU. Elle assure le pilotage de la construction des équipements structurants pour le réseau de transport (gare, TCSP, flotte bateau et bus). Elle anime et contrôle le bon déroulement de la délégation de services publics pour la gestion du réseau de transports.
- la direction de l'environnement et du développement durable conduit la mise en œuvre des politiques communautaires issues de la charte pour le développement durable de l'agglomération : mise en œuvre de la protection de l'eau et des inondations, GEMAPI, protection du littoral, protection de la biodiversité, gestion des espaces naturels d'intérêt communautaire.
- le service de l'information géographique et de la topographie garantit le support cartographique pour les services communautaires et les communes.
Il doit assurer notamment la transition numérique pour les plans et la cartographie pour l'agglomération et ses communes dans le cadre de conventions.

La particularité du pôle est d'assurer tout ou partie des missions d'urbanisme en service mutualisé pour le compte des communes et tout particulièrement pour la Ville de Lorient.

Fort de ses compétences d'ingénierie technique regroupées dans le Pôle AET, le Directeur général adjoint doit les mettre au service prospectif et opérationnel de l'aménagement et du développement du territoire de l'agglomération et de ses communes.

Un travail en relation étroite avec les vice-présidents de secteur et les maires des communes est nécessaire pour conduire leurs projets, qu'ils soient intercommunaux ou communaux et dans le respect de chaque maîtrise d'ouvrage.

Votre profil

Vous êtes Ingénieur territorial en chef ou hors classe / Administrateur territorial ou hors classe (ou grade équivalent) et vous pouvez justifier par votre parcours d'un fort engagement au service de l'action publique territoriale ; vous avez montré vos capacités dans la conduite de grands projets d'aménagement ainsi que dans la gestion de services structurants tels que les transports urbains.

Vous avez une formation supérieure et connaissez bien l'environnement institutionnel ; vous avez une bonne compréhension du fonctionnement des communes et de leur intercommunalité.

Vous avez le sens des relations humaines et de réelles aptitudes au management d'équipes.

Vous avez l'esprit d'équipe, l'esprit d'initiative et de synthèse, le sens de l'organisation, l'aptitude à la gestion de projets et leur approche transversale, de l'autonomie et un sens de l'organisation.

**Poste à pourvoir le 1^{er} novembre 2018
Lettre de candidature et CV à adresser avant le 1^{er} juin à :
Monsieur le Président de Lorient Agglomération
CS 20001 - 56314 LORIENT Cedex**